



## Un nouveau mandat

**C**hers concitoyens, avec une participation de plus de 78 %, vous vous êtes largement exprimés dimanche 23 mars. La liste que j'avais l'honneur de conduire a été élue à la majorité et je vous en remercie.

Lors d'un entretien avec M. Quéré, représentant de la liste d'opposition, j'ai noté une volonté d'œuvrer ensemble pour Lauzerville : je m'en réjouis et je souhaite que cet état d'esprit perdure et soit partagé.

J'ai entendu de nombreux messages durant cette campagne : ne doutez pas qu'ils ont été bien enregistrés et qu'ils seront analysés et traités avec attention. Je souhaite en particulier vous rassurer sur deux points qui ont fait l'objet de beaucoup d'écrits et de commentaires : le Sicoval et l'urbanisme.

Non, le Sicoval ne va pas empiéter sur notre libre arbitre. L'intercommunalité est un instrument permettant une organisation rationnelle des territoires. Elle favorise le développement économique et met en cohérence la politique d'aménagement du territoire. Le Sicoval est une intercommunalité de projets et de services de proximité, elle est à taille humaine (36 communes - 70 000 habitants) et est une terre créative et solidaire. Créative car son moteur est le développement économique et durable. Solidaire car la solidarité avec les habitants et la solidarité entre communes est une volonté affirmée.

**L'intercommunalité n'est pas une contrainte mais une chance pour Lauzerville : soyez-en convaincus.**

Cela m'amène au second point : l'urbanisation.

Les projets intercommunaux tels que le Plan Local de l'Habitat sont réalisés dans une concertation exemplaire où petites et grandes communes font valoir leurs spécificités. Le PLH a été fait par les communes pour les communes.

**Accueillir la population n'est pas un choix : c'est un devoir, une responsabilité.**

En ce qui concerne la densification et les logements sociaux : je souhaite préciser qu'il n'y a jamais eu de zèle de la part du conseil municipal précédent : nous avons mis en œuvre par notre PLU le minimum réglementaire sur ces deux domaines et surtout en garantissant notre cadre de vie privilégié.

**Notre commune a des spécificités qu'elle assume et que le Sicoval respecte.** Par contre j'affirme également que je ne serai pas le maire du gel des constructions et de la mort programmée de notre école et de notre village : nous devons continuer à maîtriser dans le temps l'aménagement de notre territoire. Une dernière précision, sur le centre du village, je souhaite avoir le plaisir d'ici deux ou trois ans d'inaugurer une magnifique place de Marrast agrandie et conviviale et d'y organiser un bel événement en plein air en présence de vous tous.

**Je serai donc votre maire durant ce nouveau mandat, et je m'engage à être un maire disponible, à votre écoute, respectueux des différences. Je m'engage à être un maire acteur et animateur de la démocratie locale, totalement intègre, proche de vous, au service de Lauzerville et de tous ses habitants.**

**Mon ambition pour Lauzerville, et celle de mon équipe, est de mettre en œuvre, dès maintenant, les projets nécessaires à notre vivre ensemble : nous nous sommes déjà remis au travail !**

*Bruno MOGICATO*  
*Maire de Lauzerville*

Mot du Maire

### Sommaire

Transparence.....	2
Échos de la Commune.....	6
Vie scolaire et périscolaire.....	9
Culture, sport, loisirs.....	11
Zoom sur.....	12
Intercommunalité.....	13
Coup de pouce.....	14
Tribune Libre.....	14
Infos pratiques.....	15
État Civil.....	16
Agenda.....	16

# Compte rendu des Conseils municipaux

*Les comptes rendus des conseils municipaux ci-après ont été condensés afin de faciliter la lecture. Pour un compte rendu exhaustif, le lecteur intéressé peut consulter le registre en mairie ; d'autre part, le compte rendu du dernier conseil est affiché dans son intégralité sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.*

## • Conseil municipal du 6 février 2014

*Bruno Mogenicato*

### ► CISPD du Sicoval

Cette charte décline l'engagement du Sicoval dans les domaines de la prévention et la sécurité.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette charte.

### ► Travaux impasse du Communal

Renforcement de la voirie sur la parcelle ZB 316 pour un montant à la charge de la commune de 1515,13 €.

### ► Marchés travaux mairie

Présentation des offres retenues pour un montant de 243 852,96 € (estimation du projet à 250 000 €). Démarrage des travaux en avril 2014, pour une durée de 6 à 8 mois environ.

Le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'offres.

Proposition d'un avenant de mission OPC (Organisation, Pilotage, Coordination), ce qui amènerait le nouveau contrat d'AD ARCHITECTURE à 26 250 € H.T

Proposition validée à l'unanimité.

### ► Déplacement salle de mariage et salle du conseil

Le Procureur de la République a émis un avis favorable pour utiliser la salle des Fêtes pendant la durée des travaux à la Mairie, à compter du 7 avril 2014.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de déplacer la salle du conseil, la salle de mariage et le bureau de vote dans la salle des Fêtes.

### ► Subvention et achats école

Subvention exceptionnelle demandée pour l'école au titre de la participation de la Mairie à l'acquisition des achats de Noël.

Avis favorable à l'unanimité.

Proposition de plusieurs acquisitions pour l'école et la garderie (changement des couchettes du dortoir, imprimante, divers meubles) pour un montant total de 2 160,86 € H.T

Avis favorable à l'unanimité.

### ► Organisation campagne électorale et mise à disposition de salles

La commune est sollicitée par des candidats pour le prêt de la salle des Associations et de la salle des Fêtes.

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité pour une mise à disposition gratuite de ces salles, pourvu que le candidat soit légalement déclaré, qu'un planning d'occupation soit déposé en Mairie et que le candidat s'engage à respecter les locaux et l'ordre public pendant ces réunions.

### ► Questions diverses

- Plan de renforcement ERDF du réseau sur la commune. Travaux prévus à partir de septembre qui touchent différents points du réseau sur la commune.
- Restitution des résultats de l'enquête « Jeunesse - Jeunes adultes 11-27 ans » du Sicoval.

## • Compte rendu du conseil municipal du 4 mars 2014

*Christine DENARNAUD*

### ► Validation des comptes administratifs et de gestion ainsi que l'affectation du résultat budget communal 2013

- résultat exercice fonctionnement : 280 488,86 €
- résultat exercice investissement : 118 762,58 €
- Reste À Réaliser (RAR) : 46 456,80 €
- besoin de financement : 165 474,23 €

Il est proposé le transfert de 250 000,00 € vers le budget Investissement et un report de 174 474,23 sur le budget Fonctionnement.

Approuvé à l'unanimité.

### ► Compte administratif et Compte de gestion 2013 budget annexe « les Hauts du Pigné »

- fonctionnement : 665 929,26 € de recette pour 666 215,87 € de dépense
- investissement : 464 933,30 € de recette pour 462 614,17 € de dépense

Les comptes administratifs et de gestion du budget annexe « les Hauts du Pigné » sont approuvés à l'unanimité.

### ► Prêt contrat avenir pour le Centre de Loisirs

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que M<sup>lle</sup> Cynthia BIASINI, animatrice enfance à la garderie, a été embauchée le 27 août 2013 avec un contrat emploi d'avenir sur 35 heures par semaine pendant trois ans.

Elle assume une partie de la garderie, de la cantine et de l'entretien des locaux.

Pour lui permettre de développer un peu plus l'aspect animation de son poste, il lui propose de participer sur quelques semaines de vacances scolaires à l'animation du Centre de Loisirs.

Cynthia BIASINI effectuera durant 7 semaines de vacances scolaires, 10h sous la tutelle de Peggy Jaud pour la cantine (commune) et 25h sous la tutelle de Laetitia Sacrepaye pour le Centre de Loisirs (Sicoval).

### ► Questions diverses

#### a) Achats matériels école, cantine et bibliothèque

Laurence DIMEK, chargée des

affaires scolaires proposent les achats suivants pour l'école, la cantine et la bibliothèque scolaire : 1 table, 1 trancheur à pain, 1 lave-verres, 2 stores pour le dortoir, 6 rideaux pour la bibliothèque pour un montant total de 4 429,00 € HT.

#### b) Point Eglise

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'Eglise Saint Michel de Lauzerville a fait l'objet d'une restauration importante au XIXe siècle et d'une restauration intérieure en 1985.

Cependant suite à la présence d'humidité importante à l'intérieur et dans les murs du bâtiment, cet édifice communal s'est dégradé au fil des années et nécessite une rénovation et une réhabilitation extérieure.

Benoît PETIT, chargé de la commission Travaux, rappelle qu'un précédent dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général 31.

Pour info, les travaux sont subventionnables à hauteur de 70 %.

Benoît PETIT propose de renouveler cette demande en 2014 sur la base d'un nouveau dossier de demande de subvention ; ces dispositions techniques restant inchangées.

L'enveloppe financière de ce programme est de 506 000,00 € HT avant subvention.

Approuvé à la majorité.

#### c) Fibre optique

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) proposé par le Département qui permettra d'amener la fibre optique devant chaque habitation.

Cette installation, d'un montant de 37 millions d'euros, étalée sur 20 ans est répartie comme suit :

- 30 % pris en charge par le Département

- 70 % par les intercommunalités.

Au Sicoval cela représentera 8,6 millions d'euros dont les communes devront prendre à leur charge 50 %. L'investissement pour Lauzerville s'élèvera à 107 000,00 €, avec un

échancier de paiement qui sera validé ultérieurement.

Un échelonnage des travaux par phase a été établi pour tout le département :

- phase 1 : de 2015 à 2019

- phase 2 : de 2020 à 2025

- phase 3 : de 2025 à 2030

Notre commune, initialement prévue en phase 2 devrait être inscrite en phase 1.

#### d) Divers

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'implication de Francis RAU à œuvrer pour la commune depuis le 17/08/89 soit 25 ans et 11 jours, d'abord conseiller municipal puis adjoint au Maire.

Sur proposition de Bruno MOGICATO, Maire de Lauzerville, le conseil municipal décerne à l'unanimité le titre de Citoyen d'Honneur à Francis RAU. Félicitations !

Il est le second citoyen Lauzervillois à bénéficier de cet honneur après Georges RONCE.

#### • Compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2014

*Carole Goupil*

##### ► Proclamation des résultats des élections municipales

M. MOGICATO proclame les résultats.

Sur 1 121 inscrits, 880 suffrages exprimés, les votes se traduisent comme suit :

- **Liste Ensemble pour Lauzerville : 464 voix**

- **Liste Lauzerville pour tous, Ambition 2020 : 399 voix**

- **Blancs/Nuls : 17**

Par les calculs, la liste Ensemble pour Lauzerville obtient 12 sièges, la liste Lauzerville pour tous, Ambition 2020 obtient 3 sièges au conseil municipal.

Les nouveaux élus du conseil municipal sont :

Bruno MOGICATO, Nadine DURIN, Benoit PETIT, Carole GOUPIL, Daniel CLARET, Ingrid NOSAVAN, Daniel LONIGRO, Christelle GARCIA, Joel VISENTIN, Chantal PELTIER, Jean-Luc ABADIE, Sylvie ESTOURNEL, Paul QUERE, Eliane BOURGAILH et Eric JUSTES.

**En sa position de doyen du**

**conseil, M. Quéré est désigné président du présent conseil.**

M. Quéré indique que les membres élus de la liste Lauzerville pour Tous, Ambition 2020 ont signé une charte des élus. Il invite tous les conseillers municipaux à le faire. Il exprime également la volonté des 3 élus de sa liste de travailler ensemble, pour l'intérêt général.

##### ► Élection du Maire

Un seul candidat se présente : Bruno Mogicato

Résultat du vote :

- **15 suffrages exprimés**
- **12 pour Bruno Mogicato**
- **3 blancs**

**M. Mogicato Bruno est élu Maire de Lauzerville.** M<sup>me</sup> Goupil Carole, benjamine du conseil, lui remet l'écharpe et la clé du village.

**Le nouveau Maire prend la présidence du conseil municipal.**

##### ► Élections des adjoints

Une liste est présentée : Nadine Durin, Benoit Petit, Carole Goupil, Daniel Claret

Résultat du vote :

**15 suffrages exprimés : 12 votes pour la liste - 3 votes blancs**

**Sont élus adjoints :**

- **Nadine Durin : Adjointe à la vie scolaire et au vivre ensemble**
- **Benoit Petit : Adjoint aux travaux et à l'investissement**
- **Carole Goupil : Adjointe à la communication et au développement durable**
- **Daniel Claret : Adjoint à l'entretien du patrimoine communal et à la vie associative**

##### ► Délégués au Sivurs

Le Sivurs est le syndicat intercommunal de restauration scolaire qui fournit les repas à la cantine. Les candidates au Sivurs sont Nadine Durin, titulaire et Ingrid Nosavan, suppléante.

**12 voix pour, 3 abstentions**

##### ► Remerciements

M. Le Maire souhaite souligner l'implication des élus du conseil municipal précédent, les remer-

*(Suite page 4)*

(Suite de la page 3)

cier de leur engagement et de leur investissement durant les 6 dernières années et leur souhaite désormais un bon repos. Il convie la nouvelle équipe et l'ensemble de citoyens à la salle des fêtes pour le discours de début de mandat. 12 voix pour, 3 abstentions

## • Compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2014

*Benoit PETIT*

### ► Indemnités de fonction et délé-gations

#### a) Indemnité de fonction

Pour notre strate de commune (entre 1 000 hab. et 3 499 hab.), L'indemnité de fonction est proportionnelle à un montant de base de l'indice brut mensuel 1015 qui s'élève à 3 801.46 € Brut/mois.

- pour le maire, elle est constituée de 43 % du montant de base, soit 1 634.62 € brut/mois (soit 1337.13 € net/mois)
- pour les adjoints, elle est constituée de 16.5 % du montant de base, soit 627.24 € brut/mois (soit 561.13 € net/mois).

M<sup>me</sup> Bourgaillh signale que les montants proposés sont les montants maximum. Elle signale également que des conseillers délégués pourraient être nommés.

Pour : 12 - Abstention : 3 - Contre : 0

#### b) Délégation de signature aux adjoints

Ces délégations sont données aux adjoints par arrêté du maire.

#### c) Délégation au maire

Monsieur le Maire rappelle les dispositions des articles L.2122-22 et L.21122-23 du C.G.C.T. sur le fondement desquels il peut être chargé, par délégation du Conseil Municipal, en tout ou en partie, d'accomplir certains actes qui relèvent normalement d'une décision de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire précise cependant qu'il devra rendre compte des décisions prises en vertu de cette délégation à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal. L'article L.2122-22 précise par ailleurs que le Conseil Municipal peut

toujours mettre fin à la délégation. M. Le Maire énumère les délégations. Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale le conseil municipal valide ces délégations Pour : 12 - Abstention : 3 - Contre : 0.

### ► Élection des conseillers municipaux membre du conseil d'administration du CCAS : détermination du nombre et élection.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) est présidé par le Maire. Au vu des dossiers à traiter au sein de la commune et de l'intercommunalité du Sicoval, le Maire propose que le CCAS soit constitué de 6 élus et 6 personnes non élues désignées par ses soins. M. le Maire rappelle que le CCAS aura à traiter les points suivants :

- le vivre ensemble : travail sur lien social avec les seniors - animation jeunesse - solidarité aux personnes en difficultés
- interactions avec les activités du CIAS (petit enfance, jeunesse, soins à domicile,...)
- groupe de travail « terrain des Grezes »

Il propose la composition suivante pour le CCAS de la commune.

Les membres élus Nadine DURIN, Chantal PELTIER, Sylvie ESTOURNEL Daniel LONIGRO, Benoit PETIT, Eliane BOURGAILH.

Pour : 14 - Abstention : 1 - Contre : 0. Les membres non élus seront désignés par le maire.

### ► Constitution des commissions communales

M. le Maire propose de constituer 4 commissions communales.

#### Commission Vie Scolaire : pilotée par Nadine DURIN

- Elle sera chargée, entre autre de :
- organisation périscolaire/cantine
  - relations avec les professeurs d'école et parents d'élèves
  - groupe de travail Classes élémentaires (avec commission travaux)

**Commission Travaux** : pilotée par Benoit PETIT

Elle sera chargée entre autre de :

- Pilotage de tous les travaux et des projets en cours (Mairie - Cœur village - Château d'eau, Église) ou futurs,
- Pilotage des travaux d'urbanisation (voiries, trottoirs, réseaux),
- Éclairage public,
- Économie d'énergie,
- Entretien des bâtiments communaux et des espaces verts.

#### Commission Communication et Vie associative

: pilotée par Carole GOUPIL et Daniel CLARET

Elle sera chargée, entre autre de :

- journal, site internet, cérémonie des vœux...
- lien avec les associations, suivi des subventions, organisation d'événements culturels

#### Commission Finances : pilotée par Bruno MOGICATO

Composés par tous les conseillers municipaux et sera chargée d'établir le budget de la commune et d'assurer son suivi.

M. Quéré demande la possibilité d'intégrer des personnes non élues dans les commissions. M. le Maire répond que selon Légifrance, cela est interdit. M. Quéré maintient cette demande car cela lui paraît incertain.

Pour : 15 - Abstention : 0 - Contre : 0.

### ► Élection des délégués aux syndicats et organismes :

- Syndicat mixte des Ordures Ménagères (ancien SSTOM)
- Syndicat Départementale d'Électricité de Haute-Garonne
- ERDF correspondant tempête
- Correspondant Sécurité Routière
- Correspondant pour les questions de défense
- SIAH de la Saune

Voir présentation du conseil ci-après.

### ► Désignation des conseillers membres de la Commission d'Appel d'Offres

M. le Maire qui préside de fait cette commission et propose qu'elle soit composée de 3 titulaires et 3 suppléants.

Les élus suivants sont proposés pour siéger à cette commission.

Titulaires : Benoit PETIT – Daniel CLARET – Jean-Luc ABADIE

Suppléants : Christelle GARCIA – Daniel LONIGRO – Paul QUERE

Pour : 15 - Abstention : 0 - Contre : 0.

► **Désignation pour le Sicoval des représentants à la commission locale des charges transférées.**

Titulaire Bruno MOGICATO - Suppléant : Paul QUERE

Pour : 15 - Abstention : 0 - Contre : 0.

► **Questions diverses**

Sylvie ESTOURNEL rappelle qu'elle va relancer toutes les associations pour avoir leur retour concernant leur demande de subvention pour l'année 2014.

Benoit PETIT indique que la première réunion du démarrage du chantier de rénovation de la mairie aura lieu le lundi 7 avril 2014 à 14h30 à la mairie. La demande a

été faite et la visite sur site pour la pose et/ou le remplacement de la signalisation routière à remplacer ou à poser (chemin de Doumenjou, impasse de la tuilerie, entrée de Lauzerville RD 94 coté Auzielle). M. Justes évoque le terrain des Hauts de Plancade acquis récemment par le Sicoval. Il souhaite que le rachat de cette parcelle soit mis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

..... **Organigramme de vos élus** .....



**Bruno MOGICATO**  
Maire  
En charge de l'Urbanisme  
Pilote Commission Finances  
Conseiller communautaire Sicoval  
Président du CCAS  
Commission charges transférés Sicoval  
Correspondant Sécurité Routière  
Délégué Suppléant SDEHG



**Nadine DURIN**  
1<sup>re</sup> adjointe Scolaire, Péri-scolaire et au Vivre Ensemble  
Pilote Commission Vie Scolaire  
Pilote CCAS  
Déléguée au CIAS du Sicoval  
Déléguée Titulaire au SIVURS



**Benoit PETIT**  
2<sup>e</sup> adjoint Travaux et Investissement  
Pilote commission Travaux  
Titulaire Commission Appel d'offres  
Membre du CCAS  
Délégué suppléant au SOM.



**Carole GOUPIL**  
3<sup>e</sup> adjointe  
Communication et développement durable  
Co-pilote Commission Communication et Vie Associative  
Conseillère communautaire Sicoval  
Commission scolaire  
Déléguée titulaire au SOM.



**Daniel CLARET**  
4<sup>e</sup> adjoint entretien du patrimoine communal et vie associative  
Co-pilote Commission Communication et Vie Associative  
Commission Travaux  
Titulaire Commission Appel d'Offres



**Ingrid NOSAVAN**  
Commission Vie Scolaire  
Projet Péri-scolaire  
Déléguée suppléante SIVURS



**Daniel LONIGRO**  
Commission Communication  
Projet Site Internet  
Membre du CCAS  
Suppléant Commission Appel d'Offres  
Conseiller communautaire Sicoval suppléant



**Christelle GARCIA**  
Commission Vie Scolaire  
Commission Travaux  
Projet locaux école élémentaire  
Suppléante commission Appel d'offres  
Déléguée SIAH



**Joël VISENTIN**  
Commission Travaux  
Entretien des bâtiments communaux  
Délégué titulaire SIAH  
Suppléant : ERDF  
correspondant tempête



**Chantal PELTIER**  
Commission Communication et Vie Associative  
En charge de la vie culturelle  
Membre du CCAS



**Jean Luc ABADIE**  
Commission Travaux  
En charge des économies d'énergie et de l'éclairage public  
Titulaire Commission Appel d'Offres  
Commission Communication et Vie Associative  
Titulaire : ERDF  
Correspondant tempête  
Délégué au SDEHG



**Sylvie ESTOURNEL**  
Commission Communication et Vie Associative  
Commission Vie Scolaire  
En charge de la relation avec les associations  
Membre du CCAS



**Paul QUERE**  
Commission Vie Scolaire  
Commission Communication et Vie Associative  
En charge de l'internet Haut Débit  
Correspondant Défense  
Commission charges transférées Sicoval  
Suppléant commission d'Appel d'offres  
Commission Travaux



**Eliane BOURGAILH**  
Commission Vie Scolaire  
En charge de la sécurité aux abords de l'école  
Membre du CCAS



**Éric JUSTES**  
Commission travaux  
En charge des transports en commun

# Point sur les travaux

L'activité de la commission travaux depuis notre dernier numéro.

## • Lotissement communal « les hauts de Pigné »

Les plantations ont été réalisées ainsi que les dernières finitions du bassin de rétention des eaux. Le petit bâtiment locatif social avance conformément au planning et les premières maisons particulières sortent de terre. Nous comptons sur le civisme des propriétaires pour respecter les parties communes pendant leurs travaux.

Il reste à ce jour 5 terrains à vendre sur les 15 parcelles créées. Pour plus amples informations, adressez-vous à la mairie.

## • Lotissement « le château d'eau »

Le permis de lotir de ce lotissement est en cours d'instruction. De même, son alimentation en électricité est à l'étude.

## • Réhabilitation de la mairie

Ce projet va dans les prochaines

semaines passer dans une phase opérationnelle.

Nous allons créer une mairie provisoire au niveau du terrain de basket (devant la salle des jeunes) afin de maintenir une continuité du service municipal pour l'ensemble des Lauzervillois.

## • Jardins familiaux

Nous avons reçu divers devis pour les terrassements, la clôture, le puits, la réalisation des bâtiments de rangement.

Nous sommes en attente de la réalisation du permis de construire pour faire avancer ce dossier.

## • Entretien bâtiments publics et travaux divers

► **Chaufferie salle des fêtes**  
Suite aux problèmes rencontrés concernant le chauffage de la salle des fêtes, nous avons réalisé un diagnostic complet de l'installation de chauffage.

Il s'avère nécessaire de remplacer

le régulateur 3 vannes de régulation ainsi que la mécanique d'un caisson d'un des 4 caissons de ventilation.

Cette opération doit avoir lieu rapidement.

## ► **Voiries communales**

Après les intempéries de janvier et février 2014, nous avons procédé à l'entretien des voiries communales. Cela a concerné :

- l'impasse du Communal (renforcement et curage de fossé)
- nids de poule sur le chemin de la Tuilerie et de Doumenjou (rebouchage)
- accès et quelques rives du chemin de Monpapou (renforcement et rebouchage)

**N'hésitez pas à nous faire remonter tous problèmes sur la voirie.**

*Pour la commission travaux  
Benoît PETIT*

# Centre Communal d'Action Sociale

## • Noël des anciens

Le 21 décembre, les bras chargés de fleurs et de coffrets de vin, les membres du CCAS accompagnés des élus du conseil municipal, ont rendu visite aux anciens de la commune. Un temps convivial et propice à l'échange de vœux de santé et de bonheur pour l'année à venir.

Les cartes de vœux qui accompagnaient les cadeaux ont été créées par les enfants de l'école : pères noëls, sapins, étoiles et guirlandes ont tracé un lien cha-

leureux entre les plus jeunes et les Aînés de notre village.

**Un grand merci aux enfants et aux enseignantes pour cette réalisation.**

## • Journée récréative des Aînés

Le repas de la traditionnelle journée récréative des Aînés a eu lieu le mercredi 22 janvier 2014 à la salle des fêtes.

Musiques et danses ont accompagné les convives jusqu'au bout de l'après-midi.

*Nadine DURIN*



## Vœux du maire

Le 11 Janvier 2014, Bruno Mogenicato et toute son équipe municipale souhaitaient aux Lauzervillois, lors d'une traditionnelle cérémonie, tous leurs vœux de santé et de bonheur.

**M**onsieur le Maire est revenu sur les événements marquants de la commune. Tout d'abord le PLU, adopté au printemps 2013, la création des 4 groupes de travail citoyens (cœur de village, lotissement château d'eau, classes élémentaires), la livraison du lotissement les Hauts de Pigné, l'inauguration du trottoir de la RD54, reliant l'impasse du télégraphe, le lotissement de la

Cigale et le centre médical à notre centre du village et enfin l'inauguration du restaurant *La Bonne Planque*.

Les Lauzervillois ont été nombreux à partager le repas confectionné par nos restaurateurs de *La Bonne Planque* : de délicieuses quiches. Puis, autour du verre de l'amitié et du partage des galettes des rois, la cérémonie s'est terminée dans la bonne humeur.



## Opération Recyclage à la Mairie

Du 10 au 14 mars, une vaste opération de tri et recyclage a été réalisée par Benoit PETIT et les employés communaux sur les archives communales.

**T**rois m<sup>3</sup> d'archives identifiées comme inutiles ont été triées en 4 catégories :

- Les papiers blancs
- Les cartons
- Les journaux, magazines et documents reliés
- Les classeurs et autres objets plastiques

Si les 3 premières catégories bénéficieront d'un recyclage matière à 100 %, sur un cycle

court, la dernière catégorie, fera quant à elle l'objet d'une valorisation énergétique à 100 % également.

**Une belle opération verte pour notre commune qui aura permis de recycler 780 kg de papier blanc et 460 kg de carton.**

**Mieux triées, ces matières sont mieux recyclées !**

*Carole GOUPIL*

## Un nouveau camion

Pour faciliter les travaux d'espaces verts sur la commune, l'achat d'un nouveau camion a été réalisé. Un gain de temps et l'amélioration des conditions de travail de nos employés !



# Chemin de Randonnées

**Pourquoi le chemin qui monte depuis Saint-Orens s'arrête sur la RD 54 ? Pourquoi la municipalité ne fait rien ? Ces questions m'ont souvent été posées ces derniers temps.**

**I**l me semble qu'un éclaircissement est nécessaire pour nos concitoyens.

Le chemin existant a été créé par la communauté urbaine de Toulouse Métropole et fait partie d'un plan général d'aménagement de cheminements piétons sur son territoire. Son raccordement à Lauzerville est possible et prévu.

En effet, nous avons inscrit au PLU de la commune une bande réservée qui se situe derrière les lotissements des hauts du Pigné et des mûriers jusqu'à l'impasse sur télégraphe.

Le plan joint vous aidera à visualiser le cheminement que nous avons imaginé (trait bleu).



Cependant, il reste un raccordement d'une centaine de mètres (trait jaune) à réaliser sur la commune de Saint-Orens (donc part la communauté urbaine de Toulouse Métropole).

Or ce tronçon ne dépend pas de notre volonté mais du planning de réalisation de Toulouse métropole. Lors du dernier mandat, il s'est

avéré bien difficile d'avoir des informations sur la date de réalisation de cet itinéraire.

Notre nouvelle équipe va continuer à suivre l'évolution du projet de Toulouse Métropole et rappeler l'attente des Lauzervillois pour assurer la continuité de l'itinéraire piéton.

**Benoît PETIT**



## Les déchets verts

**Pour évacuer vos déchets verts, 4 solutions s'offrent à vous (Pour rappel le brûlage est interdit par la circulaire du 18 novembre 2011) :**

► **Broyage à domicile par le Sicoval pour les branchages :**

**Gratuit**

Réservation au N° vert  
0805 400 605

► **Dépôt à la déchetterie**

Déchetterie de Labège, Impasse de la Bourgade, Route de Labège (rond-point Néon Aquitaine)

lundi, mercredi, jeudi vendredi :  
9 h 30-12 h/13 h 30-18h

samedi, dimanche : 9 h 30-17 h

► **Enlèvement sur demande**

10 € /enlèvement



► **Composter sur place : pour les petits déchets**

Cette solution bien pratique

permet de réduire d'un tiers l'ensemble de vos déchets et pour fonctionner, il faut des déchets ligneux : les déchets verts !

Fourniture subventionnée du composteur par le Sicoval :

Composteur 300 l : 15 €

Composteur 600 l : 25 €

**Rappel : pour les personnes à mobilité réduite ou les seniors, une collecte à domicile est proposée gratuitement.**

Contactez le Service Relation aux Usagers au N° 0805 400 605)

## Nuisances sonores

**C'est la saison, nous sommes au jardin ! Alors il fait bon rappeler que :**

Par l'arrêté préfectoral du 23 juillet 96, les limites d'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, taille haie,...) sont fixées :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Économisez l'eau et désherbez moins => paillez !**

Du paillage est disponible auprès des employés municipaux : **Damien** au 06 98 82 22 92



# La nouvelle garderie : un coin calme pour les petits

**S**uite à des conversations en équipe, avec les élus ainsi qu'avec plusieurs parents d'élèves, nous avons constaté que le niveau sonore de la garderie était très élevé.

Pour remédier à cette situation nous avons décidé de mettre en place une nouvelle organisation de ces locaux depuis fin mars : nous avons emménagé la grande salle des fêtes en garderie de maternelle-CP.

Nous avons acheté : un nouveau meuble de rangement, des tapis de jeux, deux tables, des chaises... Pour une meilleure sécurité, nous faisons aller les maternelles à plu-



sieurs reprises aux toilettes accompagnés d'un animateur.

## • Le nouveau fonctionnement des ateliers à la garderie

Suite au bilan du dernier conseil d'école du 7 novembre 2013, un nouveau fonctionnement des activités à la garderie a été mis en place :

- lundi :
  - Maternelle : atelier conte
  - Primaire : atelier manuel
- mardi :
  - Maternelle : atelier sportif
  - Primaire : atelier jeux de société
- jeudi :
  - Maternelle : atelier manuel
  - Primaire : atelier sportif
- vendredi :
  - Maternelle : atelier conte-relaxation
  - Primaire : atelier sportif

Ces activités ont beaucoup de succès et les ateliers sont trop rapidement complets. Pour se faire,

nous avons décidé de limiter les inscriptions pour chaque enfant à 50 % des inscriptions proposées.

Les objectifs poursuivis restent les mêmes depuis l'année dernière : scinder les enfants en petits groupes, permettre le repos nécessaire après les journées de classe, offrir plus de sérénité sur ce temps périscolaire et ainsi améliorer notre qualité de service. Une réflexion plus globale sera menée sur tous les temps périscolaires pour proposer un accueil de qualité.

### *L'équipe d'animation*



## Du roller à Lauzerville

**P**endant 6 mercredis matins, les élèves de l'école (les CP, les CE1, les CM1) ont participé à un cycle Roller à l'école (activité : roule, glisse). Florence PARREIRA, une intervenante diplômée, a encadré les 3 classes avec professionnalisme et dynamisme.

Les élèves ont pris confiance,

ont pris plaisir, ils ont appris à s'équiper, à respecter les règles de sécurité, à rouler, à freiner, à slalomer, à effectuer des parcours.

Tout le monde a été ravi ! Très belle expérience...

*Les enseignantes*



## Hello teacher



Les classes de CP/CE1 de M<sup>me</sup> Ginibre et de CE1/CE2 de M<sup>me</sup> Voirin ont accueilli le vendredi 21 mars deux enseignantes anglaises, Laura et Rebecca, venues faire connaissance avec le système français. Les classes de grands ont aussi bénéficié d'un petit moment avec elles. Des échanges multilingues ont jalonné cette trop courte journée, riche d'enseignements de chaque côté. Des correspondances se mettent en place. Un vrai moment de plaisir partagé !

*Les enseignantes*

# Carnaval à l'école

Profitant d'une accalmie des précipitations, c'est presque sous un rayon de soleil que nos petits Lauzervillois ont pu arborer leur plus beaux costumes confectionnés avec soin. Merci aux parents et grands-parents qui ont fourni gâteaux et crêpes pour restaurer tout ce monde.



## Résumé du compte-rendu du Conseil d'école

(l'intégralité est diffusée aux parents d'élèves)

• **Présentation de la nouvelle commission scolaire municipale :** M<sup>me</sup> Durin présente la commission scolaire, constituée de six personnes. M<sup>me</sup> Nosavan est chargée du périscolaire, M<sup>me</sup> Garcia est chargée des locaux. La première réunion aura lieu le 17 avril.

M<sup>me</sup> Voirin précise que les questions des parents d'élèves concernant les locaux et le fonctionnement du périscolaire ont été transmises à M<sup>me</sup> Durin afin d'être prises en compte dans les études à venir. Le conseil d'école de ce jour ne répondra pas aux points traités par ces futurs projets.

• **Sécurité, surveillance :**

- Retour de la piscine : l'emplacement réservé au bus et le passage piéton sont trop souvent bloqués par des voitures le mercredi midi. Un mot avertissant les parents, a été mis dans les cahiers mais cela ne suffit pas. M<sup>me</sup> Durin propose de voir ce qui peut être fait par la mairie.

- Carnaval : difficulté de surveillance des enfants lorsque les parents sont dans la cour pendant le carnaval et lors de la sortie. Le fonctionnement sera revu l'an prochain.

- Surveillance pendant les temps scolaires et périscolaires : Les enseignantes seront plus strictes car il y a trop de débordements. Le lien temps scolaire, temps périscolaire sera fait. Une attention particulière sera portée au 12h - 13h35.

Pour la rentrée 2014, une réorganisation du temps périscolaire sera proposée.

À moyen terme, la mairie va mettre en place le PEDT (« plan éducatif territorial »), en collaboration avec l'école et les parents d'élèves.

• **Cantine :** Serviettes de table : il sera demandé 2 serviettes aux élèves de maternelle pour des raisons d'hygiène.

• **Effectifs prévisionnels de la rentrée 2014 :**

Prévisions : 144 élèves au total, ce qui entraînera certainement la fermeture de la 7<sup>e</sup> classe.

43 maternelles : 12 PS + 13 MS + 18 GS  
101 élémentaires : 17 CP + 30 CE1 + 21 CE2 + 16 CM1 + 17 CM2

Les TPS sont sur liste d'attente, en fonction des effectifs. Les inscriptions des futurs PS se font en mai.

• **Projet d'école 2014-2018 :** Il est en cours d'élaboration, et devra être validé par l'inspecteur en septembre au plus tard, pour application immédiate. Il sera présenté au 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2014-2015.

• **Travaux :** M<sup>me</sup> Durin a pris connaissance des travaux courants qui n'ont pas encore été réalisés (rideaux dans la classe de M<sup>me</sup> Gamel, serrures des portes de la classe de Mme Ginibre), et propose de faire le tour des classes pour faire un point.

Ouvrants des classes 4 et 5 : il n'est pas nécessaire de remplacer les pavés de verre par des fenêtres.

• **Fête de l'école :** Un ou deux parents se sont portés volontaires pour remplacer M<sup>me</sup> Boustie pour la coordination de l'organisation de la fête de l'école, mais n'ont pas encore confirmé.

• **Autres :** M<sup>me</sup> Durin réunira un conseil des enfants avec les délégués de classe, des représentants de parents d'élèves et des élus le 22 mai.

# Tournoi de la JSAL (Jeunesse Sportive Auzielle Lauzerville)

Le 30 mars 2014, la JSAL a organisé un tournoi de foot en salle au gymnase du collège René Cassin. Daniel CLARET, nouvel adjoint en charge notamment de la vie associative, est venu remettre les coupes aux heureux gagnants. Un bon moment de convivialité !



Culture, sport, loisirs

## Gala do Brazil

L'association « Rêves sans Frontières » « asso brasil sem fronteiras » organise une journée solidaire en faveur des enfants handicapés qui sont défavorisés et oubliés dans la campagne du Brésil.

À l'origine de ce projet, Jimmy Algerino, ancien joueur professionnel du PSG et Isabela Mention, responsable de cette « soirée sans frontières » pour aider les enfants brésiliens. Cette journée aura lieu le **17 mai 2014**, avant l'ouverture de la coupe du monde.

Les festivités commenceront à **15 heures au stade d'Auzielle**, avec un match de foot: Venez soutenir l'équipe de la JSAL contre Toulouse Fontaine. Nous vous invitons à partager ensuite une soirée brésilienne avec repas et spectacle, à **20 heures à la**

salle des fêtes de Lauzerville. Cette soirée solidaire a lieu au profit des enfants handicapés de l'école Pingo De Ouro, proche la ville Fortaleza située au Nord Est du Brésil.

Votre participation servira à acheter du matériel pédagogique pour les enfants, mais également à soutenir et encourager le projet d'agrandissement de l'école Pingo De Ouro.

Nous récupérons des vêtements d'été et des jouets pour les enfants.

La participation est de 40 euros par personne à l'ordre de «Rêves sans frontières», participation



déductible de vos impôts. Vous pouvez déposer votre chèque chez Gérard et Pamela, au salon de coiffure d'Auzielle.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous tenons à votre disposition.

Mail: [bela31@hotmail.fr](mailto:bela31@hotmail.fr)

Tél. : 06 37 92 53 78 (Isabela) ou 06 64 78 70 96 (Francilene).

Venez nombreux, nous comptons sur votre solidarité.

# Des nouvelles du CAT (Club Auziellois de Tennis)

## • Côté enseignement

Nous proposons des stages sur les vacances de Pâques pour les adultes et enfants.

Notre enseignant propose 3 formules de stages :

- Pour les enfants à partir de 6 ans, prise en charge toute la journée du lundi 28 avril au vendredi 2 mai de 9h à 17h, tennis en matinée puis multi sport l'après-midi, panier-repas à prévoir le midi.



- Pour les enfants à partir de 6 ans, en journée ou soirée, cours individuels ou par groupe de 2 du lundi 5 mai au vendredi 9 mai.

- Pour les adultes, en soirée, cours par groupe de 3 minimum, soit du 28 avril au 2 mai soit du 5 au 9 mai.

**Pour tous renseignements concernant l'enseignement adultes ou enfants, contacter Adrien au 06 32 59 20 63.**

## • Côté animation, 2 événements se sont déroulés :

- Samedi 19 avril de 14h à 17h ; Adrien a réuni les enfants de 6 à 9 ans pour une après-midi animation tennis, initiation aux matchs et jeux ludiques autour de la petite balle jaune. S'en est suivi un goûter toujours apprécié après l'effort !



- Samedi 26 avril : le club a accueilli des matchs de Beach Tennis qualificatifs pour le Championnat Départemental. Cette compétition s'est déroulée sur le gazon Auziellois.

## Et un prochain RDV à noter :

- Samedi 14 juin : c'est la fête de fin d'année au club pour les petits et les grands. L'occasion de se retrouver une dernière fois sur les courts et de remercier tous les adhérents de leur fidélité autour de bonnes grillades avant les vacances et avant le tournoi Open qui débutera le lundi 16 juin.



## L'intercommunalité, à quoi ça sert ?

**Lors des dernières élections municipales, les habitants ont élu au suffrage universel direct, leurs conseillers municipaux et communautaires. Ces derniers sont chargés de représenter les communes au sein de la communauté d'agglomération du Sicoval, structure de coopération intercommunale créée il y a bientôt 40 ans ! Quel est son fonctionnement, son organisation ? Quels sont ses missions, et ses domaines d'intervention dans la vie quotidienne des habitants ?**

### • Près de 40 ans de solidarité intercommunale

En 1975, 6 communes du Sud-Est Toulousain se sont regroupées pour gérer des équipements communs (piscine, gymnase) et créer Labège-Innopole.

Visionnaires, elles venaient d'inaugurer un nouveau mode de gestion des territoires : la solidarité intercommunale. Le Sicoval regroupe aujourd'hui 36 communes urbaines et rurales et

compte plus de 70 000 habitants sur 25 000 hectares. Son action s'inscrit dans une démarche globale de développement durable formalisé par un Agenda 21. Ce projet politique collectif, humain et solidaire à l'horizon 2030, vise à faire de l'agglomération une terre d'accueil, de solidarités et d'écocitoyenneté.

Cette vision à long terme met en cohérence le développement éco-

nomique, environnemental, l'habitat, les transports... dans une perspective de cohésion sociale du territoire.

### • Une organisation politique similaire à celles des communes

Au plan politique, le Sicoval fonctionne comme les communes : il est doté d'une assemblée, le Conseil de Communauté, au sein duquel siègent 76 élus municipi- ►

► paux qui se réunissent une fois par mois en séance publique.

À cette occasion, les élus prennent des décisions à partir des propositions émises par des commissions et des groupes de travail.

• **Les différents domaines d'intervention du Sicoval**

Au fil des ans, les domaines d'intervention du Sicoval se sont étoffés et diversifiés.

► En tant que communauté d'agglomération, **la loi lui confie des compétences qu'elle exerce à la place des communes** : le développement économique, (création, aménagement et ges-

tion de parcs d'activités...) ; l'aménagement de l'espace communautaire (réalisation d'opérations d'habitat, organisation des transports collectifs...) ; l'équilibre social de l'habitat sur le territoire (construction de logements sociaux...) ; la politique de la ville (permanences juridiques, prévention de la délinquance, sensibilisation à la sécurité routière...).

► **Les communes ont également choisi de lui confier d'autres compétences** : l'entretien de la voirie, la gestion des équipements culturels ou de loisirs; la protection de l'environnement et du cadre de vie, à travers notamment la collecte et

le tri des déchets, la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées. Depuis janvier 2012, les communes lui ont également confié la gestion des services à la personne (petite enfance, enfance jeunesse et personnes dépendantes).

► **La communauté d'agglomération exerce également certaines compétences comparables à celles des communes mais à l'échelle de son territoire** : emploi, développement rural (mise en valeur des espaces agricoles et naturels d'intérêt communautaire...), animation et coordination de la vie locale (subventions aux associations...).

## Le Sicoval en chiffres

- **1 200 agents** travaillent pour le Sicoval dont **75 %** pour les services à la personne (crèches, portage de repas, soins infirmiers à domicile, centres de loisirs...)
- **70 %** des dépenses du Sicoval sont dédiées aux services aux habitants, aux entreprises et aux communes. Les **30 %** restant sont consacrés à l'administration de la structure et au reversement du produit de la fiscalité aux communes.
- **63 %** des recettes fiscales du Sicoval proviennent des entreprises et **37 %** des ménages. **44 %** de ces recettes sont reversées aux communes pour leur fonctionnement et leurs investissements.

## Les services de la Communauté d'Agglomération

### Services aux habitants

• **Services gratuits**

- Accompagnement vers l'emploi (BAIE) et l'insertion professionnelle (PLIE) - Permanences juridiques
- Chemins de randonnées - Points Information Jeunesse - Aide à la rénovation des logements privés
- Information et conseil en énergie (Soleval)

• **Services payants**

- Collecte des déchets - Distribution de l'eau potable - Gestion de l'assainissement des eaux usées - Crèches, haltes garderies... - Centres de loisirs - Soins infirmiers à domicile, portage de repas et aide à domicile...

### Services aux entreprises

- Aide à l'implantation et accompagnement personnalisé - Conseils pour la création d'entreprise - Accompagnement à la communication - Faciliter les démarches au quotidien (signalétique, collecte des déchets, éclairage public, sécurité)

### Services aux communes

- Conseil et assistance en urbanisme (élaboration des PLU, instruction des permis de construire, création de nouveaux quartiers d'habitations ou de zones d'activités) - Travaux de voiries - Gestion des espaces naturels
- Conseil en énergie - Prêt de matériel (tentes, podiums...) - Mise en forme et impression de document

## Restaurant La Bonne Planque

Page facebook :

<https://www.facebook.com/LaBonnePlanque-Restaurant>

• **La Bonne Planque c'est aussi :**

Des soirées à thèmes sur réservation avec Tapas (de 3 à 5) et boissons pour se sustenter. Passage du chapeau pour le soutien aux artistes

• **À venir :**

**Le samedi 24 mai :** spectacle burlesque joué par Sophie et deux autres amies comédiennes : « Les Nénettes »

**Le samedi 14 juin :** Marlène DERROS et son groupe « All Groove Project »

Site : <http://www.allgrooveproject.com/>

• **Des expositions**

- **Photographies de Fabrice Roques :**

du 18 mars au 1<sup>er</sup> mai

- **Peintures de Thierry Huard :**

du 6 mai au 15 juin. Vernissage le 16 mai



### Ouvert

**Le midi**  
du mardi  
au vendredi  
et dimanche

**Le soir**  
vendredi  
et samedi

### Restaurant

**11, avenue de la mairie**

**31 650, LAUZERVILLE**

### Traiteur : Cœurs d'artichaut

Marjorie vous propose pour un événement réussi une cuisine de qualité, équilibrée, faite maison et élaborée avec des produits frais, de saison et locaux.

Pour un devis personnalisé contactez Marjorie au 06 07 41 50 46. [coeursdartichaut@gmail.com](mailto:coeursdartichaut@gmail.com)



## Lauzerville pour Tous, ambition 2020, vos conseillers municipaux vous informent

*Nous, Eliane Bourgailh, Eric Justes et Paul Quéré, tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée le jour du scrutin, qui nous permet d'être des conseillers municipaux forts des attentes de plus de 46 % des votants.*

**N**ous serons donc présents et actifs dans ce rôle de Conseillers Municipaux et dans les instances auxquelles nous participons : Commissions Travaux, Vie Scolaire, Communication et Vie Associative, Finances, Appel d'Offres, CCAS.

Nous défendrons au mieux de nos possibilités, les points forts du programme pour lequel nous avons obtenu vos suffrages.

Pour autant, nous agissons dans une démarche bien entendu constructive avec la liste majoritaire, et toujours dans l'intérêt général.

Pour l'instant, tous les élus sont dans une démarche positive. Nous avons évoqué 3 sujets qui nous tiennent à cœur :

► **L'ouverture des commissions municipales aux citoyens,**

► **La signature de notre Charte des Élus,**

► **Le rachat au Sicoval du terrain de 4 hectares des « Hauts de Placade ».**

Les discussions sur ces sujets n'ont pas encore eu lieu.

Comme promis, nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer et pour aussi vous écouter.

# Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France, à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer. Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années.

## • Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

## • Comment sont élus les députés européens : les règles communes ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. Ils sont élus pour un mandat de 5 ans. Les élections se déroulent la même semaine dans tous les pays européens. La représentation proportionnelle doit être retenue.

## • Quel mode de scrutin pour les élections européennes en France ?

Le territoire français est découpé en 8 circonscriptions électorales : 7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer. L'élection a lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

## • Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est

partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en «procédure législative ordinaire» (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,

- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

## • Qu'est-ce qu'un groupe parlementaire et quels sont les groupes parlementaires siégeant au Parlement européen ?

Un groupe parlementaire est une association de députés ou de sénateurs qui se regroupent en fonction de leurs choix politiques au sein d'un Parlement afin notamment de bénéficier des avantages associés à la constitution d'un groupe (temps de parole, vice-présidence, commissions).

Dans le Parlement européen issu des élections de 2009, sept groupes politiques sont représentés. 29 députés sont non inscrits.

- Le groupe du Parti populaire européen (PPE),
- l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D),
- le groupe Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (ADLE),
- le groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE),
- le groupe des Conservateurs et des réformateurs européens (ECR),
- le groupe confédéral de la

Gauche unitaire européenne/ Gauche verte nordique (GUE/ NGL),

- le groupe Europe de la liberté et de la démocratie (EFD).

## • Que vote le Parlement européen ?

Des règlements et des directives...

## • Qu'est-ce qu'un règlement ?

C'est un acte adopté par les institutions de l'Union européenne ayant une portée générale et obligatoire dans tous les éléments. Il est directement applicable dans tout État membre de l'Union européenne (UE) dès sa publication au Journal officiel de l'UE sans qu'une transposition soit nécessaire.

## • Qu'est-ce qu'une directive ?

Une directive est une décision de droit communautaire visant à favoriser l'harmonisation des législations nationales des États membres de l'Union européenne. Elle impose aux États membres un objectif à atteindre, tout en leur laissant le choix des moyens pour y parvenir (lois, décrets, principes généraux). Elle doit être transposée en droit national dans un délai fixé par la directive elle-même.

Carole GOUPIE

## Vote par procuration informations en page 16





## Pharmacies de garde

Dimanche et jours fériés

• 27 avril	JORRO	Auzielle
• 1 <sup>er</sup> mai	BEUGNET	Lanta
• 4 mai	ALALOUF	Fonsegrives
• 8 mai	CAHUSAC	Labège
• 11 mai	DARRIGADE	Escalquens
• 18 mai	CANOD ET GOBIN	Ayguevives
• 25 mai	BORDES ET COUASNON	Saint Orens
• 29 mai	DUCROS	Montgiscard
• 1 <sup>er</sup> juin	HOFF	Caraman
• 8 juin	MÉNARD	l'Union
• 9 juin	MÉNARD	l'Union
• 15 juin	VERDUN	Baziège
• 22 juin	AYMERIC	Flourens
• 29 juin	ALLIAS ROUVIÈRE	Baziège
• 6 juillet	CAMPOURCY	Saint Orens
• 13 juillet	DIXON	Saint-Orens

- Jeudi 8 mai : Commémoration du 8 mai
- Vendredi 27 juin : Fête de l'école

### Manifestations organisées par l'ASCL :

- Samedi 26/04 : Fête de la bière
- Vendredi 06/06 : repas 55 ans et +
- Dimanche 15/06 : 21h Représentation de théâtre adultes
- Samedi 21 juin : Fête de la musique
- Dimanche 22/06 : 16h Représentation de théâtre enfants (2 groupes)
- Lundi 23/06 : 20h30 Assemblée générale

- Dimanche 29/06 : 17h Spectacle Danse africaine
- Samedi 06/09 : forum de l'association
- Samedi et Dimanche 27-28/09 : fête locale

### Manifestations organisées par La Bonne Planque :

- Samedi 24 mai : spectacle burlesque « Les Nénettes »
- Samedi 14 juin : Concert Marlène DERROS et son groupe « All Groove Project »

### Autres :

- Samedi 17 mai : Gala do Brasil

N'oubliez pas, vous pouvez voter par procuration. Comment faire ?



Vous pouvez télécharger le formulaire sur : [www.interieur.gouv.fr/elections/commentvoter/le-vote-par-procuration.fr](http://www.interieur.gouv.fr/elections/commentvoter/le-vote-par-procuration.fr)

En France, le mandant peut se présenter au **commissariat de police**, à la **gendarmerie** ou au **tribunal d'instance** de son domicile ou de son lieu de travail.

À l'étranger, il doit se présenter au **consulat** ou à l'**ambassade**.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

## État Civil

### Naissances



- Raphaël CESARI né le 1<sup>er</sup> mars 2014
- Enola DENYS née le 11 mars 2014
- Achille FEUILLATRE né le 31 mars 2014
- Inès MUNOZ née le 2 avril 2014
- Edouard REY né le 3 avril 2014
- Andréa BISCROMA née le 7 avril 2014

*Félicitations aux Mamans et aux Papas et bienvenue à Lauzerville à Raphaël, Enola, Achille, Inès, Edouard et Andréa.*

### Mariage

- le 22 février 2014 Didier RADOLA et Isabelle ESPADA



Bulletin municipal trimestriel  
Mairie de Lauzerville • 1 avenue de la Mairie  
31650 Lauzerville  
Tél. : 05 61 39 95 00 • fax : 05 61 75 96 06  
Responsable de la rédaction :  
Commission Communication & Information